



Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **CAFIGES - Cabinet financier et de gestion SA**,
Rue Coulon 12, 2000 Neuchâtel
2. Date du prononcé de dissolution: 05.03.2014
Indication: La publication concernant le type, la procédure, le
délai de production, etc. se fera à une date ultérieure.
3. **Remarques:** But : travaux de conseil en gestion financière; ad-
ministration et domiciliation de sociétés; courtage en investis-
sements financiers mobiliers et immobiliers; courtage et
gérance en matière immobilière; tous travaux fiduciaires.

CITATION

Par décision du 5 mars 2014, le juge du Tribunal régional du littoral et du Val-de-Travers a prononcé la dissolution de la société "CAFIGES – Cabinet financier et de gestion SA", Rue Coulon 12, 2000 Neuchâtel, et ordonné sa liquidation selon les dispositions applicables à la faillite.

Par la présente publication, Monsieur Pierre-Yves Aurèle Jolissaint, dernière adresse connue, Rue Coulon 12, 2000 Neuchâtel, administrateur avec signature individuelle est convoqué dans les locaux de l'office des faillites sis rue de l'Epervier 4, 2053 Cernier, le mardi 8 avril 2014 à 14h00 pour être entendu sur les opérations de liquidation de la faillite de "CAFIGES – Cabinet financier et de gestion SA". Faute par lui de se présenter, Monsieur Pierre-Yves Aurèle Jolissaint est rendu attentif au fait que la faillite de "CAFIGES – Cabinet financier et de gestion SA" sera liquidée conformément aux dispositions de la LP.

Les tiers qui détiennent des biens appartenant à la faillie ou contre qui la faillie a des créances sont également tenus d'en informer l'office jusqu'au 7 avril 2014 (art. 222 LP, 324 CP).

Office des faillites
2053 Cernier

01406439

